



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil tenue le **mardi 6 mai 2025 à 19 h** à la mairie située au 110, rue des Loisirs à Saint-Pierre-les-Becquets.

À laquelle sont présents :

Monsieur Eric Dupont, maire
Monsieur Claude Durand, conseiller siège no 1
Monsieur Jean-Lorrain Lafond, conseiller siège no 2
Monsieur Yvon Potvin, conseiller siège no 3
Monsieur Gilles Marchand, conseiller siège no 4
Monsieur Michaël Tousignant, conseiller siège no 5
Monsieur Louis-Vincent Legault, conseiller siège no 6

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Eric Dupont.

Sont également présentes :

Madame Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière.
Madame Myriam Landry, adjointe administrative.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PROCÈS-VERBAL
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} avril 2025
4. DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE
 - 6.1 Approbation du paiement des dépenses mensuelles
 - 6.2 Adoption des états financiers 2024
 - 6.3 Vente de garage sans permis - 16 mai au 19 mai 2025
 - 6.4 Portail de données immobilières
 - 6.5 Location d'un photocopieur
 - 6.6 Fermeture du bureau municipal 21 juillet au 1 août 2025 (semaine de la construction)
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE
 - 7.1 Intention de déclaration de compétence en matière de transport collectif et de transport adapté à la MRC de Bécancour
8. RÉSEAU ROUTIER
 - 8.1 Réparation rang St-Charles est et ouest
 - 8.2 Réparation rue Narcisse-Beaudet et stationnement municipal
 - 8.3 Entretien des arbustes
9. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 9.1 Dépôt des rapports de l'inspecteur municipal
 - 9.2 Renouvellement d'adhésion - Groupe de concertation des bassins versants de la zone de Bécancour (GROBEC)
 - 9.3 Traitement contre les araignées
10. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

10.1 Carte cadeau - Finissants du 5e secondaire de l'École secondaire les Seigneuries

10.2 Achats scolaires pour les élèves de première année (école La Nacelle)

11. URBANISME ET BÂTIMENT

11.1 Nombre de permis en mars 2025

11.2 Nombre de permis en avril 2025

11.3 Demande de circuler - route 218 au lot 6 134 680 - Maxime Lemay

11.4 Signature de la cession d'une bordure de terrain - lot 6 132 552

12. LOISIRS ET CULTURE

12.1 Remplacement de moteurs condenseur - aréna

12.2 Réparation - fuite de fréon - 2025-03-25

12.3 Formation : Choisir des livres qui ne resteront pas sur place

12.4 Assemblée annuelle du Réseau Biblio

12.5 Achat de livres - BuroPro Victoriaville

12.6 Adhésion - Culture Centre-du-Québec

12.7 Embauche d'une aide-animatrice - camp de jour - Joanie Cloutier

13. AFFAIRES NOUVELLES

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 heures par monsieur Eric Dupont, maire de Saint-Pierre-les-Becquets. Il souhaite la bienvenue à tous.

75-05-2025

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Durand

APPUYÉ DE : Monsieur Jean-Lorrain Lafond

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant le point affaires nouvelles ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

76-05-2025

3. PROCÈS-VERBAL

3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1er avril 2025

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Marchand

APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} avril 2025 tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4. DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE

La liste de correspondance est déposée et le conseil en prend acte.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 19 h 06 et se termine à 19 h 07.

6. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

77-05-2025

6.1. Approbation du paiement des dépenses mensuelles

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Yvon Potvin
APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE le conseil approuve le paiement des dépenses mensuelles totalisant un montant de 162 790,27 \$ (Salaires: 34 416,17 \$); (Fournisseurs: 128 374,10 \$), tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

78-05-2025

6.2. Adoption des états financiers 2024

ATTENDU que les états financiers de l'année 2024 ont été présentés par Madame Sarah Gilbert, comptable chez Groupe RDL Thetford / Plessis inc. le 29 avril 2025;

ATTENDU que les états financiers démontrent un surplus de 232 105 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Michaël Tousignant
APPUYÉ DE : Monsieur Gilles Marchand

ET RÉSOLU :

QUE le conseil adopte les états financiers pour l'année financière 2024 tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

79-05-2025

6.3. Vente de garage sans permis - 16 mai au 19 mai 2025



N° de résolution
ou annotation

80-05-2025

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

La vente de garage sans demande de permis aura lieu les 16, 17, 18 et 19 mai 2025. Les dates seront publiées.

6.4. Portail de données immobilières

ATTENDU que l'offre de services soumise par PG Solutions pour la solution « en ligne » Portail de données immobilières +;

ATTENDU que le Portail de données immobilières + permet aux Municipalités de rendre accessible à leurs citoyens et aux tierces parties les données immobilières de son territoire, ainsi que de produire les documents et l'information nécessaires aux divers utilisateurs;

ATTENDU que la durée de l'entente est de 36 mois;

ATTENDU que les coûts associés à cette offre de services, sont :

Droit d'accès annuel récurrent : 1 214,00 \$
Frais d'implantation (frais unique initial) : 809,00 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Michaël Tousignant
APPUYÉ DE : Monsieur Jean-Lorrain Lafond

ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité accepte l'offre de services de PG Solutions pour le Portail de données immobilières +, selon les termes et conditions spécifiés dans l'offre au montant de 2 023 \$;

QUE la Municipalité autorise le paiement des frais d'accès annuel et des frais d'implantation, tel que détaillé dans l'offre;

QUE le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à signer les documents requis de l'entente avec PG Solutions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

81-05-2025

6.5. Location d'un photocopieur

ATTENDU que la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets souhaite améliorer l'efficacité et la qualité de ses services administratifs;

ATTENDU que l'offre de service présentée par Dijitec propose un photocopieur Sharp BP-70C31 avec des fonctionnalités avancées et un coût avantageux;

ATTENDU que l'analyse des coûts actuels et proposés démontre une économie mensuelle de 28,15 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Marchand
APPUYÉ DE : Monsieur Michaël Tousignant

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Saint-Pierre-les-Becquets autorise la location du photocopieur Sharp BP-70C31 selon les termes de l'offre de service datée du 6 mai 2025;



N° de résolution
ou annotation

82-05-2025

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

QUE le contrat de location de 66 mois au coût de 165,00 \$ par mois soit approuvé, incluant le contrat de service avec les toners inclus aux tarifs spécifiés;

QUE Mme Martine Lafond soit autorisée à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6.6. Fermeture du bureau municipal 21 juillet au 1 août 2025 (semaine de la construction)

ATTENDU que le bureau municipal nécessite une période de fermeture pour des raisons administratives et de maintenance;

ATTENDU qu'un système d'urgence sera mis en place pour assurer la continuité des services essentiels;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Lorrain Lafond
APPUYÉ DE : Monsieur Claude Durand

ET RÉSOLU :

QUE le bureau municipal sera fermé du 21 juillet au 1^{er} août 2025 inclusivement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

83-05-2025

7.1. Intention de déclaration de compétence en matière de transport collectif et de transport adapté à la MRC de Bécancour

ATTENDU que la MRC de Bécancour, par la résolution #2025-04-104, désire prendre compétence en matière de transport collectif et de transport adapté, conformément à l'article 678.0.2.1 du code municipal;

ATTENDU que la MRC de Bécancour, par la résolution #2025-04-85, adoptée le 2 avril 2025, a mis fin à la délégation de compétence des pouvoirs en matière de gestion des transports à l'organisme Transport des personnes MRC de Bécancour afin de rapatrier cette délégation directement à la MRC de Bécancour;

ATTENDU que cette compétence couvre les activités de gestion, de coordination, de promotion et de développement de ce service et la coordination des appels;

ATTENDU que cette compétence en matière de transport collectif et de transport adapté vise l'ensemble des municipalités sises sur le territoire de la MRC de Bécancour;

ATTENDU que la MRC adoptera le règlement #422, décrétant la compétence de la MRC de Bécancour en matière de transport collectif et de transport adapté pour l'ensemble des municipalités sises sur son territoire;

ATTENDU que chacune des municipalités locales à l'égard desquelles la MRC de Bécancour déclare sa compétence devra exprimer à la MRC son intention ou



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

non de faire déclarer la compétence à la MRC de Bécancour en vertu des articles 678.0.2.1;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Marchand
APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets délègue la compétence en matière de transport collectif et de transport adapté à la MRC de Bécancour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

8. RÉSEAU ROUTIER

84-05-2025

8.1. Réparation rang St-Charles est et ouest

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets a sollicité des soumissions pour la réalisation de divers travaux de pavage et de scellement de fissures pour l'année 2025;

ATTENDU les soumissions reçues, notamment celles de l'entreprise Scellement de fissures Sévigny et Pavage veilleux inc., incluant des prix unitaires détaillés selon les types de travaux (pavage manuel et mécanique, fissures, ponceaux, etc.);

ATTENDU que les travaux prévus incluent, entre autres, Narcisse-Beudet, Durand, ainsi que le rang Saint-Charles;

ATTENDU que l'analyse comparative des soumissions, l'offre la plus avantageuse au regard de la conformité, du prix et de la qualité des services proposés ; les soumissions reçues, notamment celles de l'entreprise Pavage Veilleux inc., incluant des prix unitaires détaillés selon les types de travaux (pavage manuel et mécanique, fissures, ponceaux, etc.) ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Michaël Tousignant
APPUYÉ DE : Monsieur Gilles Marchand

ET RÉSOLU :

QUE le conseil octroie le contrat des travaux 2025 à l'entreprise Pavage Veilleux inc. à 392 \$ la tonne pour des travaux manuels conformément à leur soumission totalisant un montant approximatif de 27 123 \$ avant taxes;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer tous documents requis pour la mise en œuvre du contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

85-05-2025

8.2. Réparation rue Narcisse-Beudet et stationnement municipal



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ATTENDU que la nécessité d'effectuer des travaux de pavage manuel sur certaines sections de voirie municipale, notamment sur la rue Narcisse-Beudet, le rang Saint-Charles et la rue des Loisirs ;

ATTENDU la soumission datée du 25 avril 2025, reçue de la part de Pavage Veilleux inc., pour un montant total de 7 756,00 \$ (avant taxes) ;

ATTENDU que les travaux incluent la préparation de la surface granulaire (± 25 mm maximum), le transport, la fourniture, la mise en place et la compaction de l'enrobé, ainsi que d'autres éléments techniques précisés dans la soumission ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Durand

APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets accepte la soumission datée du 25 avril 2025 pour un montant de 7 756,00 \$ (avant taxes) de Pavage Veilleux inc. ;

QUE les travaux de pavage manuel soient effectués tel que décrit dans la soumission, incluant les travaux préparatoires, la fourniture et la pose de l'enrobé 58S-28 à épaisseur variable, ainsi que les services connexes (marquage, trait de scie, signalisation, etc.) ;

QUE la directrice générale, Mme Martine Lafond, soit autorisée à signer tout document nécessaire à la réalisation de ces travaux au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

86-05-2025

8.3. Entretien des arbustes

ATTENDU la nécessité d'entretenir et de tailler les arbustes pour maintenir l'esthétique et la santé des espaces verts municipaux;

ATTENDU que l'offre de services de M. James Kingston pour effectuer ces travaux au montant approximatif de 450\$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Marchand

APPUYÉ DE : Monsieur Michaël Tousignant

ET RÉSOLU :

QUE les services de M. James Kingston soient retenus pour l'entretien et la taille des arbustes au montant approximatif de 450 \$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1. Dépôt des rapports de l'inspecteur municipal



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

L'inspecteur municipal, à titre d'opérateur en eau potable, dépose ses rapports mensuels de suivi de la qualité de l'eau. Le conseil en prend acte.

87-05-2025

9.2. Renouvellement d'adhésion - Groupe de concertation des bassins versants de la zone de Bécancour (GROBEC)

ATTENDU l'importance de la gestion intégrée de l'eau sur le territoire des bassins versants de la zone Bécancour ;

ATTENDU que le GROBEC a élaboré un Plan directeur de l'eau (PDF) et assure son suivi et sa mise en œuvre depuis 2003;

ATTENDU que l'adhésion au GROBEC au montant de 75 \$ permet de participer activement à la mise en œuvre des actions pour la protection de l'eau et des écosystèmes associés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Marchand
APPUYÉ DE : Monsieur Michaël Tousignant

ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets adhère au Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC) pour l'année 2025 au montant de 75 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

88-05-2025

9.3. Traitement contre les araignées

ATTENDU la nécessité de procéder à un traitement contre les araignées dans divers bâtiments et espaces municipaux;

ATTENDU le devis reçu pour un montant approximatif de 925\$ plus taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Lorrain Lafond
APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets procède au traitement contre les araignées aux endroits suivants :

Garage municipal (caserne), presbytère, la mairie, parc Simon-Gervais (coin de la route 218 et 132) et le quai au montant approximatif de 925\$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

10. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

89-05-2025

10.1. Carte cadeau - Finissants du 5e secondaire de l'École secondaire les Seigneuries



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ATTENDU qu'une action de la Politique familiale, qui est réalisée par le conseil municipal, est de remettre, à chaque élève de notre municipalité qui a obtenu son diplôme d'études secondaires de l'École secondaire les Seigneuries, un certificat cadeau de 50 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Michaël Tousignant

APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise l'achat de cartes cadeaux de 50 \$ chacune du Centre commercial Les Rivières pour remise aux cinq diplômés de la municipalité;

QUE la dépense soit prise à même le poste budgétaire no 02 130 00 499 (Dons).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

90-05-2025

10.2. Achats scolaires pour les élèves de première année (école La Nacelle)

ATTENDU qu'une action de la Politique familiale, qui est réalisée par le conseil municipal, est de remettre, à chaque élève de notre Municipalité qui sera en première année à l'école La Nacelle en septembre 2025, un sac d'articles scolaires ainsi qu'un livre de la bibliothèque;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault

APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise l'achat d'articles scolaires et de livres pour remise aux six élèves de première année de l'école La Nacelle;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11. URBANISME ET BÂTIMENT

91-05-2025

11.1. Nombre de permis en mars 2025

L'inspecteur en bâtiment et en environnement a délivré 8 permis en mars 2025 pour un montant total de 146 000 \$.

11.2. Nombre de permis en avril 2025

L'inspecteur en bâtiment et en environnement a délivré 9 permis en avril 2025 pour un montant total de 410 000 \$.

92-05-2025

11.3. Demande de circuler - route 218 au lot 6 134 680 - Maxime Lemay

ATTENDU la demande de M. Maxime Lemay de circuler sur le terrain de la municipalité pour se rendre sur sa terre agricole, le lot 6 134 680;

ATTENDU que cette demande est uniquement pour l'année 2025;



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ATTENDU que cette autorisation ne constitue pas un droit de passage, mais seulement une permission de circuler pour effectuer les récoltes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Michaël Tousignant
APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets autorise M. Maxime Lemay à circuler sur le terrain municipal pour se rendre sur sa terre agricole, le lot 6 134 680, uniquement pour l'année 2025;

QUE, si le chemin est endommagé, M. Maxime Lemay devra le réparer entièrement à ses frais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

93-05-2025

11.4. Signature de la cession d'une bordure de terrain - lot 6 132 552

ATTENDU que des travaux d'assainissement des eaux usées ont occasionné certains inconvénients aux propriétaires du 125, rue Lapérade, soit M. Michel Tousignant et Mme Micheline Gingras;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets souhaite compenser lesdits inconvénients en cédant une portion de terrain auxdits propriétaires selon l'entente signée entre les deux parties;

ATTENDU que la portion de terrain visée est une bande de deux (2) pieds de largeur le long de la clôture du lot 6 132 552 jusqu'à la borne du terrain appartenant à M. Tousignant et Mme Gingras ;

ATTENDU que tous les frais afférents à cette cession, incluant les frais notariés et les coûts d'arpentage géométrique, seront entièrement assumés par la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Lorrain Lafond
APPUYÉ DE : Monsieur Gilles Marchand

ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets cède à M. Michel Tousignant et Mme Micheline Gingras une bande de terrain de deux (2) pieds de largeur située le long de la clôture du lot 6 132 552 jusqu'à la borne de leur terrain, à titre de compensation pour les inconvénients liés aux travaux d'assainissement des eaux usées selon la description technique fait par l'arpenteur Charles Tousignant;

QUE tous les frais relatifs à cette cession, incluant les honoraires notariaux et les coûts d'arpentage, soient pris en charge par la Municipalité;

QUE le conseil municipal autorise Eric Dupont, maire, et Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière, à signer tous les documents nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



N° de résolution
ou annotation

94-05-2025

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

12. LOISIRS ET CULTURE

12.1. Remplacement de moteurs condenseur - aréna

ATTENDU que des réparations sont nécessaires à l'unité condenseur Keeprite de l'aréna de Saint-Pierre-les-Becquets, selon les recommandations du technicien à la suite d'une récente intervention ;

ATTENDU que l'entreprise Aubin Pélissier inc. a soumis une soumission au montant de 5 752,77 taxes incluses en date du 1^{er} avril 2025, identifiée sous le numéro 29 807;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Michaël Tousignant
APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets accepte la soumission de l'entreprise Aubin Pélissier inc., en date du 1^{er} avril 2025, pour un montant total de 5 752,77 \$ taxes incluses, relativement au remplacement des moteurs condenseur de l'unité Keeprite à l'aréna.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

95-05-2025

12.2. Réparation - fuite de fréon - 2025-03-25

ATTENDU que l'entreprise Aubin Pélissier inc. a effectué une intervention à l'aréna de Saint-Pierre-les-Becquets en lien avec une alarme pour fuite de fréon;

ATTENDU que la facture numéro 1178161 datée du 8 avril 2025 s'élève à 30 058,21 \$ taxes incluses;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Durand
APPUYÉ DE : Monsieur Jean-Lorrain Lafond

ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets approuve le paiement de la facture no 1178161, émise par Aubin Pélissier inc., pour un montant total de 30 058,21 \$, relativement à l'appel de service AP-257408 portant sur la fuite de fréon à l'aréna;

QUE le montant soit prélevé à même le fonds de réserve des Municipalités (60 000 \$) participantes prévu pour l'entretien et la réparation des installations réfrigérées de l'aréna.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

96-05-2025

12.3. Formation : Choisir des livres qui ne resteront pas sur place



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ATTENDU que la Librairie Poirier de Trois-Rivières organise un atelier de formation intitulé « *Choisir des livres qui ne resteront pas sur place* »;

ATTENDU que cette formation aura lieu le 8 mai à Trois-Rivières et qu'elle est gratuite;

ATTENDU que la participation à cette formation permettra d'améliorer les compétences du personnel en matière de sélection et de mise en valeur des livres destinés à la bibliothèque municipale ;

ATTENDU que trois (3) bénévoles participeront à cette activité;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Durand

APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise la participation de trois bénévoles à la formation « *Choisir des livres qui ne resteront pas sur place* » offerte par la Librairie Poirier le 8 mai à Trois-Rivières, et ce, sans frais d'inscription;

QUE les frais de déplacement soient remboursés conformément à la politique en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

97-05-2025

12.4. Assemblée annuelle du Réseau Biblio

ATTENDU que l'assemblée annuelle du Réseau BIBLIO se tiendra le 13 juin à Yamachiche;

ATTENDU que la participation à cette assemblée constitue une occasion importante de s'informer, d'échanger et de s'impliquer dans le développement du réseau des bibliothèques publiques;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Michaël Tousignant

APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise la participation de ses représentants à l'assemblée annuelle du Réseau BIBLIO, qui se tiendra le 13 juin 2025 à Yamachiche;

QUE les frais de déplacement soient remboursés selon la politique municipale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

98-05-2025

12.5. Achat de livres - BuroPro Victoriaville

ATTENDU que des bénévoles de la bibliothèque désirent aller acheter des livres chez BuroPro à Victoriaville;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Yvon Potvin



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

APPUYÉ DE : Monsieur Michaël Tousignant

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise des bénévoles de la bibliothèque à acheter des livres chez BuroPro à Victoriaville;

QUE les frais de déplacement et de repas soient remboursés avec preuve de factures;

QUE cette dépense soit prise à même le poste budgétaire no 02 702 30 310 (frais de déplacement).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

99-05-2025

12.6. Adhésion - Culture Centre-du-Québec

ATTENDU que les comités de la bibliothèque et de la culture souhaitent renouveler leur adhésion à Culture Centre-du-Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault

APPUYÉ DE : Monsieur Gilles Marchand

ET RÉSOLU :

QUE le conseil accepte de payer une somme de 50 \$ pour l'adhésion des comités de la bibliothèque et de la culture à Culture Centre-du-Québec pour une année;

QUE cette dépense soit prise à même les postes budgétaires no 02 702 31 494 (associations, abonnements) et no 02 702 59 494 (Culture et Patrimoine – Cotisations, abonnements).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

100-05-2025

12.7. Embauche d'une aide-animatrice - camp de jour - Joanie Cloutier

ATTENDU la nécessité d'assurer la relève au sein de l'équipe du camp de jour;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Michaël Tousignant

APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE madame Joanie Cloutier soit embauchée à titre d'aide-animatrice au camp de jour, pour un horaire approximatif de 10 heures par semaine selon les conditions discutées;

QUE cette embauche prenne effet à compter du 25 juin au 8 août 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

13. AFFAIRES NOUVELLES



N° de résolution
ou annotation

101-05-2025

Province de Québec
Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 19 h 23 et se termine à 19 h 27.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Lorrain Lafond
APPUYÉ DE : Monsieur Claude Durand

ET RÉSOLU :

QUE la présente séance soit levée à 19 h 28.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

M. Eric Dupont, maire

Mme Martine Lafond, directrice
générale et greffière-trésorière